



CSE Orange WholeSale

Contrôle massif (et abusif) des Titres Restaurant sur OW



CSEE des 23 et 24 septembre 2026 – Orange WholeSale

Intervention des Elus CFE-CGC Orange Wholesale en réponse au contrôle généralisé des Tickets Restaurant par la Direction déléguée à la Restauration en date du 17 septembre 2026.

En tant qu'élus, nous sommes submergés de demande d'explications par les salariés sur le mail assez accusateur de régularisation des Tickets Restaurants. **C'est l'incompréhension totale**, tant par le faible montant régularisé auprès des salariés (**inférieur à 10 TR sur 3 ans dans 99% des cas**), que sur les motifs invoqués et non justifiés par la Direction Déléguée à la Restauration.

La Direction accuse les salariés d'irrégularités, et pourtant de nombreuses incohérences sont relevées.

- Comment voulez-vous contester les erreurs de saisie déclaratives de plus de 3 ans pour certaines d'entre elles ?
- Comment voulez-vous vous souvenir des activités professionnelles dans un tel laps de temps ?
- Comment rectifier et vérifier les demandes de Tickets Restaurant en l'absence d'historique et de justificatifs ?

Vos retours mettent également en avant des erreurs côté Direction :

– Erreurs de dates sur les relevés des RIE, ressaisies manuelles lors de l'usage des Bornes automatiques dans les Restaurants Orange, non distribution de justificatifs papier en caisse et historiques minimalistes sur les applications, notes de frais comptabilisées à une autre date, jours d'absence décalés et ASA horaire étendu à la journée.

Les données utilisées par la Direction sont également erronées et contestables !

Procéder à un redressement unilatéral, sans produire de justificatifs, sans possibilité de rectification, sans droit à l'erreur aussi bien côté Direction que Salarié, c'est une décision **que nous remettons en cause**.

LA CFE-CGC ORANGE WHOLESALE DEMANDE A LA DIRECTION :

- ▶ **L'annulation des prélèvements sur salaire** prévu en novembre 2026.
(sans l'accord du salarié pourtant obligatoire pour tout prélèvement sur salaire)
- ▶ **L'exercice du droit à l'erreur et à la rectification** : avoir accès aux historiques correspondant à ce contrôle sur 3 ans pour les Tickets de Cantine (MYPI.NET) et les commandes de TR (UPCOOP) ainsi que les relevés d'absences, arrêts de travail, congés, ASA et dates des notes de frais.

Dans l'attente de la réponse de la Direction, nous vous invitons à répondre au mail reçu titres.restaurant@orange.com en invoquant la réponse suivante:

« Par la présente, je sollicite la suspension de ce prélèvement sur salaire dans l'attente de vérifications complémentaires. En effet, les lignes du relevé joint s'étalent sur une période de près de trois ans (de début 2024 à 2026). Ne disposant d'aucun outil ni d'aucun historique me permettant de vérifier mes passages effectifs au restaurant collectif (RIE / Orange) et mes commandes de Titres Restaurants sur des dates aussi anciennes, il m'est impossible de valider ce décompte en l'état ».

Elus CFE CGC Orange WHOLESALE de la séance des 23 24 septembre 2026 :

Aida BARDOU, Laurent BAPPEL, Florence CARVOUNAS, Laurent GUILLEBEAU, Carmen BILLOT, Regis PUILLET, Christian GARCIA, Vincent BRABANT.